

COMMUNAUTE DE COMMUNES DES PORTES DE SOLOGNE

REUNION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

- * - * -

(Exécution de l'art. L.5211-11 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Le Conseil Communautaire des Portes de Sologne se réunira en séance ordinaire,
Salle du Conseil Municipal de la Mairie de La Ferté Saint-Aubin, le :

Mardi 14 Mai 2024 à 19 h 00

ORDRE DU JOUR

1. AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

- 1.1 Avis sur la construction d'une centrale photovoltaïque au sol, d'une station HTA/BTA et de plusieurs clôtures et citernes incendie sur les communes d'Ardon et de La Ferté-Saint-Aubin, site Thalès

2. FINANCES – MARCHES PUBLICS

- 2.1 Attribution d'un Fonds de concours 2024 à la Commune de Ligny-le-Ribault
2.2 Modification en cours d'exécution n°2 du lot 04 du marché 23CC03 pour la réhabilitation du 109
2.3 Modification en cours d'exécution n°3 du lot 07 du marché 23CC03 pour la réhabilitation du 109

3. RESSOURCES HUMAINES

- 3.1 Tableau des effectifs

QUESTIONS DIVERSES

Bordereau de pièces annexes

Annexe n 1 : Résumé non technique du projet photovoltaïque EDF Renouvelables

DÉCISIONS COMMUNAUTAIRES PRISES EN VERTU DE L'ARTICLE L 5211-10 du CGCT1

30/2024 Approbation et signature de l'action de promotion : remise d'un lot d'entrées à l'association USM Football à Olivet

La Ferté St-Aubin, le 7 Mai 2024

Le Président,
Jean-Paul ROCHE


